

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 4 MARS 2026

N° 2026-03-08

Séance reconvoquée pour défaut de quorum constaté lors de la séance initiale du 24 février 2026

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le bureau syndical, valablement convoqué une seconde fois à trois jours d'intervalle, peut délibérer valablement quel que soit le nombre de membres présents.

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars à neuf heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-cinq février deux mille vingt-six, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 11 dont 6 en
salle) : 6

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 9
Exprimées par pouvoirs : 5
Total (mini 19) : 14

Le quorum n'ayant pas été
atteint lors de la séance du 24
février, conformément à
l'article L2121-17 du CGCT, le
Bureau Syndical délibère
valablement sans condition de
quorum.

Délégué-es présents-es

**1 représentante du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteuse de 2 voix chacun)**

Patricia PICARD

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteuse de 2 voix)**

Agnès ROSSI

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme
(porteuse de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**3 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Gilles CREMILLIEUX, Nicole PELOUX, Frédéric ROUX.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Jean-Christophe CAMP à Frédéric ROUX, Marlène MOURIER à Patricia PICARD, Jean-François PERILHOU à Agnès ROSSI.

Délégué-es excusé-es : Fabienne BARBANSON, Pierre COMBES, Danielle TOUCHE.

Participait également à la réunion : Claude AURIAS

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 9 heures.

Monsieur Gilles CREMILLIEUX est nommé secrétaire de séance.

Objet : Valorisation et réhabilitation patrimoniale – Mission d’assistance du Parc auprès des communes – Bilan des interventions 2025 et programme d’interventions 2026

Montant des dépenses PnrBP	2026
Fonctionnement	13 160 € (valorisation du temps de travail du chargé de mission)

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	13 160 €	0 €

Rapport :

Le syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales conduit de nombreux projets de valorisation de son territoire. Ceux-ci visent à proposer aux habitants et aux visiteurs une découverte différente de ses patrimoines et de ses paysages.

De leur côté, nombre de communes souhaitent engager des actions qui permettent la réhabilitation ou font la promotion de leurs patrimoines. Celles-ci concernent la mise en place de sentiers ou d’itinéraires de découverte de villages, la présentation de monuments, l’édition de guides ou de pages sur leur site internet. En fonction des projets et des aides envisageables, elles peuvent bénéficier d’aides financières des Départements ou des Régions.

Par délibérations n°2020-08-05 du 19 novembre 2020, n° 2020-09-06 du 9 décembre 2020 et n° 2022-03-03 du 23 février 2022, n° 2023-04-02 du 16 février 2023, n°2024-01-11 du 26 janvier 2024, n° 2025-07-06 du 20 mai 2025, le Parc a délibéré sur ce cadre d’intervention annuellement mis à jour afin d’accompagner les communes du Parc dans leurs projets patrimoniaux. 20 opérations ont été concernées pour l’année 2025 au titre des actions de restauration et 3 opérations au titre de la valorisation.

Bilan de l’activité 2025/perspectives 2026 :

Projet	Avancement	Nb de jours passés en 2025	Estimation du nombre de jours à passer sur ces projets en 2026
Volet Réhabilitation / Restauration 2025/2026			
Benivay-Ollon, chapelle Notre-Dame de Tirtempli	Elaboration du programme architectural, recherches historiques, choix de l’architecte, suivi du diagnostic	1	2
La Charce : restauration du château inscrit monument historique	Choix de l’architecte, aide à la recherche de financements, suivi de l’étude de diagnostic	2	3
Etoile Saint-Cyrice : restauration de l’église inscrite monument historique	Aide à la recherche de financements	1,5	3
Garde-Colombe, restauration intérieure de l’église d’Eyguians	aide à la recherche de financements)	1	1



Laragne-Montéglin : ancien village d'Arzeliers	Accompagnement de la commune pour une approche stratégique et globale du site	0,5	2
Laragne-Montéglin : ancienne chapelle du Centre Hospitalier Buëch-Durance, chapelle de l'hôpital	Protection au titre des monuments historiques, recherche documentaire, recherches de financements, choix de l'architecte	3	4
Mirabel-aux-Baronnies : aménagement des abords de la chapelle du Calvaire	Aide à la définition du projet, suivi projet	0	0,5
Montbrun-les-Bains : restauration de la tour-beffroi	Relations avec l'Etat, aide recherche de financements, suivi projet	0,5	0
Montferrand-La Fare : restauration de l'église	Aide à la recherche de financement, aide au choix d'un architecte	1	2
Rochebrune : église Saint-Michel et vestiges du château	Aide à la sélection de l'architecte, accompagnement de l'étude de diagnostic, aide à la recherche de financements, suivi du projet	0,5	0
Rosans : restauration du donjon, inscrit monument historique	Choix de l'architecte, suivi du diagnostic, aide à la recherche de financements	1	2,5
Le Saix : abbaye de Clausonne - restauration des maçonneries et archéologie programmée	Accompagnement technique, recherches historiques, aide à la recherche de financements	1,5	1,5
Serres : études de diagnostic pour la restauration de l'église Saint-Arey et de la chapelle Notre-Dame de Bon Secours	Recherche de financements, suivi de l'étude	0,5	0
Trescléoux : restauration des fontaines du village	Aide à la recherche de financements dans le cadre du Plan concerté de valorisation avec la Région Sud	0,5	0
Val-Buëch-Méouge : aménagements des abords de l'église de Notre-Dame des Fraisses	Aide à la recherche de financement, suivi du projet	1,5	2
Valdoule : tour de Buis	Projet de restauration, accompagnement de la phase de diagnostic, recherches historiques, recherche d'un architecte, aide au financement de l'étude	1,5	3
Verclause, restauration de la tour du vieux village :	Recherches historiques, rédaction d'un cahier des charges pour un architecte, sélection, recherche de financement pour le diagnostic	0,5	2



Vesc : église Saint-Pierre	Aide à la rédaction du cahier des charges pour la consultation des architectes, suivi du projet, conférence sur l'église	0,5	0,5
Veynes : restauration du four banal et du toit de la chapelle du hameau de Châteauvieux	Aide à la recherche de financements dans le cadre du Plan concerté de valorisation avec la Région Sud	0,5	0
Villeperdrix, restauration du pont romain	Recherche de financements, suivi du projet	0,5	0,5
Bilan/perspectives 2025/2026 volet restauration		19	29.5

Valorisation patrimoniale			
La Bâtie Montsaléon, signalétique du site de Mons Seleucus (maitrise ouvrage Parc)	Cahier des charges pour la consultation, recherche de financements, réunions	3	5
Méreuil, informations historiques pour le site internet	Recherches historiques, écriture de textes, recherche d'illustrations	0,5	2,5
Mérindol-les-Oliviers : réaménagement d'un sentier de découverte de l'ancien village	Définition du projet, recherches historiques, écriture de textes, aide à la consultation de prestataires, lien avec le CD 26	1	4
Bilan/perspectives 2025/2026 volet valorisation		4,5	11,5

Total de nombre de jours prévus en 2026 (sur opérations reconduites) Volets réhabilitation / restauration et valorisation patrimoniale	41 jours
---	-----------------

L'accompagnement apporté par Alexandre Vernin représente un temps de travail équivalent à 6 580 € au profit des communes pour l'année 2025. Ce soutien d'ingénierie leur a notamment permis de débloquer des financements décisifs pour leurs projets.

Pour l'année 2026, 2 communes ont fait part récemment de demandes d'assistance au titre de la restauration et de la valorisation de leurs patrimoines, pour un total estimé de 6 jours :

PROJET 2026	Nbre de jours prévisionnels
Roche-Saint-Secret-Béconne , restauration de la tour d'Alençon (aide à la recherche de financement, suivi du projet)	3
Taulignan , restauration de l'église Saint-Pierre (toiture, demande de protection, aide à la recherche de financements)	3
Total	6 jours

Chacun de ces projets vise à préserver un patrimoine monumental et paysager. Ils concernent des patrimoines modestes mais qui confortent le caractère des villages et hameaux du territoire du Parc.

Compte tenu de l'intérêt de ces projets, il est proposé de donner une suite favorable à ces demandes d'accompagnement, qui, en plus des projets déjà engagés, constituent le programme d'intervention du Parc pour l'année 2026, représentant 50 jours estimés. Il sera demandé aux communes de faire apparaître l'aide du Parc dans le cadre de leurs actions de communication sur les projets. Cette mission d'assistance sera mise en œuvre dans le cadre de convention d'assistance.



Délibération :

- ◆ Vu les articles L333-1 et L333-3 du code de l'environnement qui fait du Parc naturel régional un partenaire privilégié des collectivités qui en sont membres ;
- ◆ Vu les délibérations 2020-08-05 du 19 novembre 2020, n° 2020-09-06 du 9 décembre 2020 et n° 2022-03-03 du 23 février 2022, n° 2023-04-02 du 16 février 2023, n°2024-01-11 du 26 janvier 2024 fixant le cadre d'intervention de la mission d'assistance du Parc auprès des communes sur la valorisation et la réhabilitation patrimoniale et déterminant le programme d'intervention de l'année ;
- ◆ Considérant la charte du Parc naturel régional et en particulier les mesures I.4.2 « renouveler l'approche des patrimoines paysagers caractéristiques des Baronnies provençales » et I.4.3 « partager la connaissance des patrimoines immatériels culturels associés aux usages du territoire » ;
- ◆ Considérant la demande des communes de La Roche-Saint-Secret-Beconne et de Taulignan ;
- ◆ Considérant que le programme d'intervention d'appui à la valorisation et la réhabilitation des programmes culturels de ne doit pas excéder 50 jours / an sur le temps de travail du chargé de mission culture et patrimoines ;
- ◆ Considérant que le programme d'intervention 2026 représente 47 jours estimés de travail annuel ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical :

- **Décide** de donner une réponse favorable à la demande d'assistance en matière de restauration et de valorisation du patrimoine des communes de La Roche-Saint-Secret-Beconne et de Taulignan ;
- **Arrête** la liste des communes pour lesquelles le Syndicat mixte du Parc apportera son appui dans ce domaine en 2026 : La Bâtie-Montsaléon, Benivay-Ollon, La Charce, Etoile-Saint-Cyrice, Garde-Colombe, Laragne-Montéglin, Méreuil, Mérindol-les-Oliviers, Mirabel-aux-Baronnies, Montferrand-La Fare, La Roche-Saint-Secret-Beconne, Rosans, Le Saix, Taulignan, Val-Buëch-Méouge, Valdoule, Verclause, Vesc et Villeperdrix.
- **Dit** que ces interventions feront l'objet d'une convention encadrant la mission d'assistance-conseil en matière de restauration / réhabilitation du patrimoine - cadre déjà délibéré en 2020 ;
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

